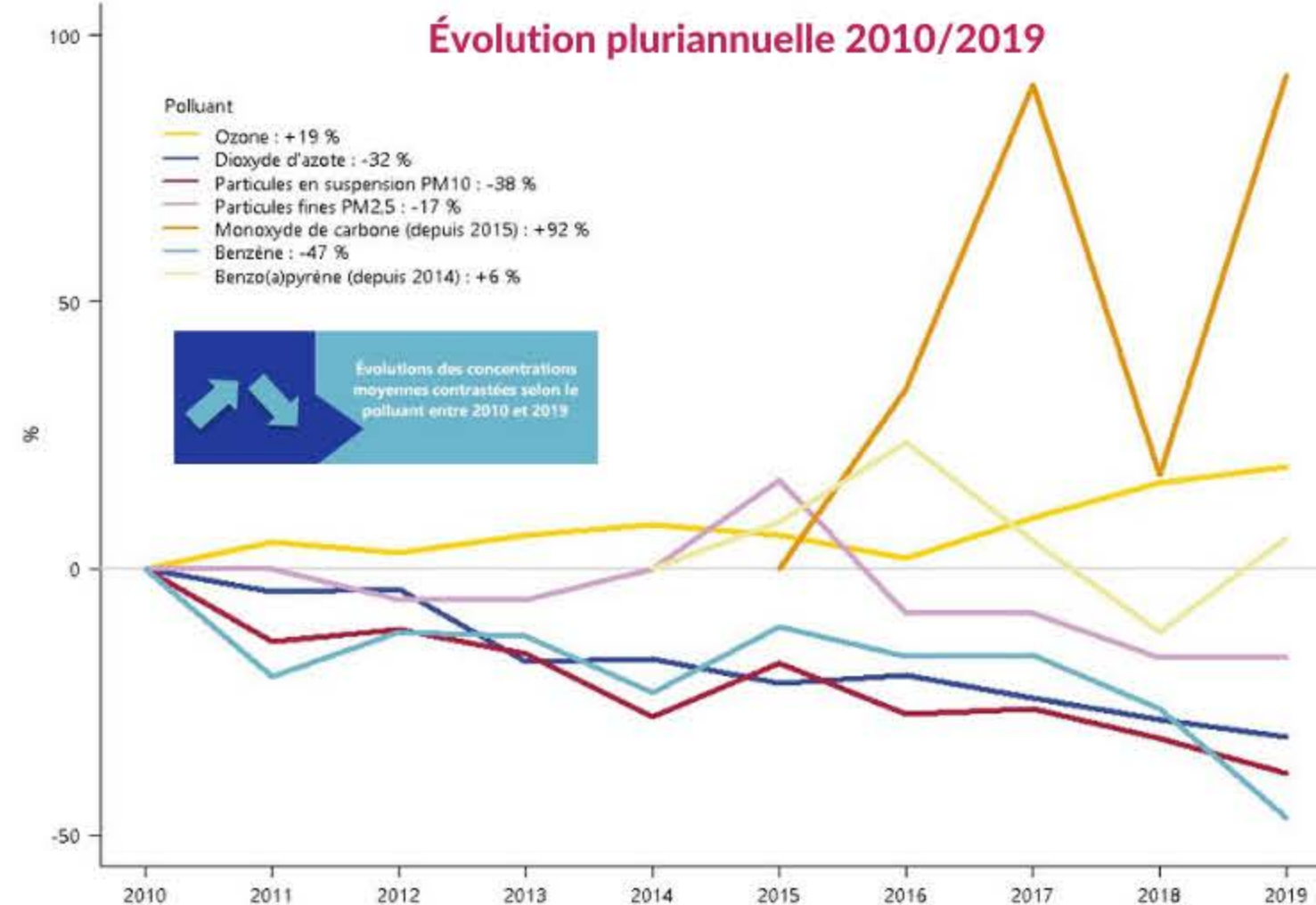


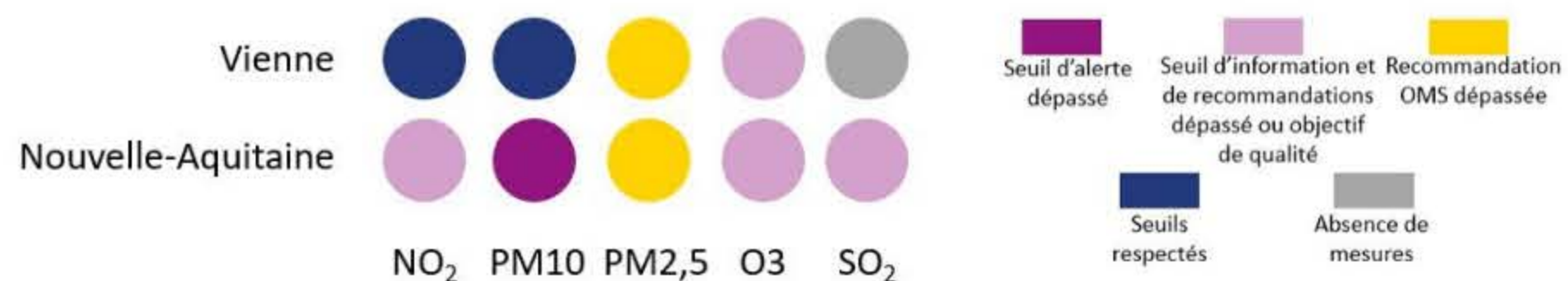
Bilan de la qualité de l'air 2019 Vienne

A retenir

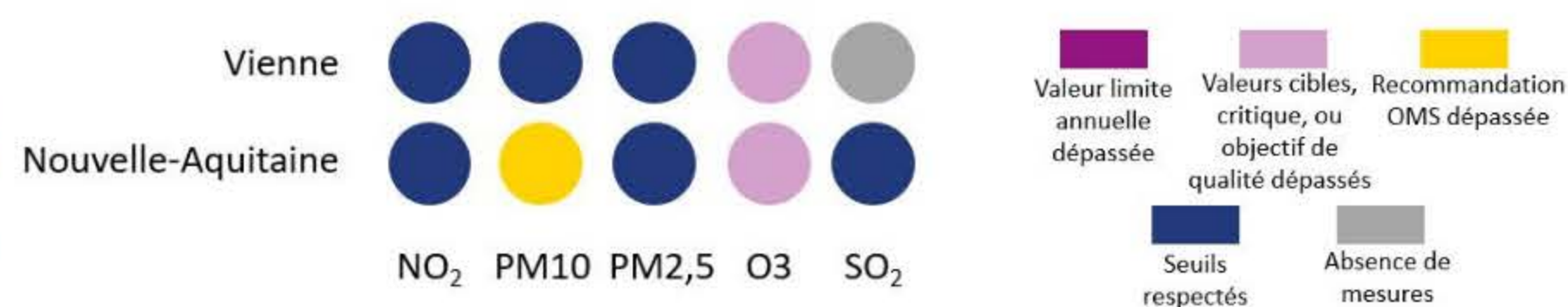
- Pollution ponctuelle : aucune procédure préfectorale d'alerte déclenchée – dépassement de l'objectif de qualité (visant à protéger la santé) pour l'ozone (O3) - quelques hausses ponctuelles des particules PM2,5.
- Pollution chronique dans l'agglomération de Poitiers : dépassement de l'objectif de qualité (visant à protéger la végétation) pour l'O3 - niveaux de pollution par le NO2 et les particules PM2,5 plus élevés près des axes de circulation à fort trafic (A10, N147, échangeur entre D910 et N147, N10, centre-ville).
- Évolution sur les 10 dernières années : baisse de la pollution sauf pour l'O3.
- Pesticides à Poitiers : baisse de 3 herbicides (prosulfocarbe, pendiméthaline et triallate), par rapport à 2018.



Pollution ponctuelle



Pollution chronique



Nombre de jour de procédure	Vienne	Nouvelle-Aquitaine
PIR PM10	0	2
PAL PM10	0	4
PIR ou PAL SO ₂	0	0
PIR ou PAL O ₃	0	0
PIR ou PAL NO ₂	0	0

PIR : Procédure d'Information et de Recommandations
PAL : Procédure d'Alerte

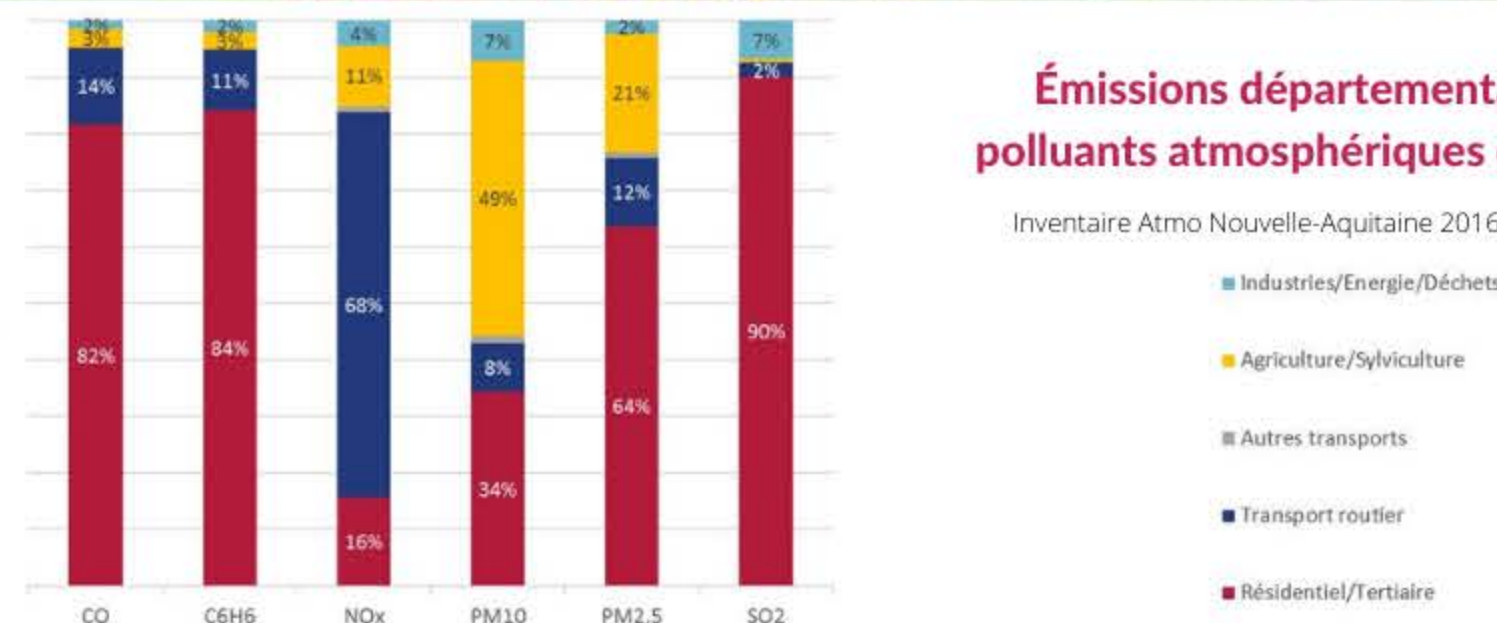
Procédure préfectorale d'alerte à la pollution

0 jour

0 jour de procédure préfectorale pour aucun polluant déclenché en 2019 dans la Vienne

Émissions départementales de polluants atmosphériques en tonnes

Inventaire Atmo Nouvelle-Aquitaine 2016 – ICARE v3.2.2



Retrouvez le bilan des données 2019 complet sur www.atmo-nouvelleaquitaine.org/publications